



LA PLAINE DES PALMISTES

DÉPARTEMENT DE LA RÉUNION

COMMUNE DE LA PLAINE DES PALMISTES

-----  
EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES  
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL EN  
DATE DU SIX DÉCEMBRE

DEUX MILLE DIX-HUIT

Conseil Municipal du 06 décembre 2018/Annulation de séance

NOTA. / Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie, que la convocation avait été faite le **30 NOVEMBRE 2018** et que le nombre de membres en exercice étant de **29**, le nombre de **présent(s)** est de : **20**

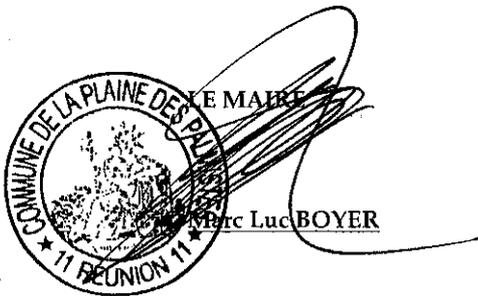
Absent (s) : 06

Procuration (s) : 03

Total des votes : 23

Secrétaire de séance : ALOUETTE Priscilla

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal a pu valablement délibérer



L'an deux mille dix-huit le **SIX DÉCEMBRE** à seize heures trente le Conseil Municipal de La Plaine des Palmistes dûment convoqué par Monsieur le Maire s'est assemblé au lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Monsieur Marc Luc BOYER.

PRÉSENTS : Marc Luc BOYER Maire - Daniel JEAN-BAPTISTE dit PARNY 1<sup>er</sup> adjoint - Laurence FELICIDALI 2<sup>ème</sup> adjointe - Gervile LAN YAN SHUN 3<sup>ème</sup> adjoint - Sylvie DE ALMEIDA SANTOS 4<sup>ème</sup> adjointe - Micheline ALAVIN 5<sup>ème</sup> adjointe - Yves PLANTE 6<sup>ème</sup> adjoint - Emmanuelle GONTHIER 7<sup>ème</sup> adjointe - Jean Benoit ROBERT 8<sup>ème</sup> adjoint - Victorin LEGER conseiller municipal - André GONTHIER conseiller municipal - Marie Lucie VITRY conseillère municipale - Jean Noël ROBERT conseiller municipal - Jasmine JACQUEMART conseillère municipale - Priscilla ALOUETTE conseillère municipale - Jacques GUERIN conseiller municipal - Lucien BOYER conseiller municipal - Jean Luc SAINT-LAMBERT conseiller municipal - Johnny PAYET conseiller municipal - Sabine IGOUFE conseillère municipale.

ABSENT(S) : René HOAREAU conseiller municipal - Marie Josée DIJOUX conseillère municipale - Didier DEURWEILHER conseiller municipal - Aliette ROLLAND conseillère municipale - Toussaint GRONDIN conseiller municipal - Mélissa MOGALIA conseillère municipale.

PROCURATION(S) : Ghislaine DORO conseillère municipale à Sylvie DE ALMEIDA SANTOS 4<sup>ème</sup> adjointe - Joëlle DELATRE conseillère municipale à Jean Luc SAINT-LAMBERT conseiller municipal - Éric BOYER conseiller municipal à Johnny PAYET conseiller municipal.

Accusé de réception en préfecture  
974-219740065-20181206-DCM061218-DE  
Date de télétransmission : 11/12/2018  
Date de réception préfecture : 11/12/2018

**Conseil Municipal du 06 décembre 2018 / Annulation séance**  
-----

L'an deux mille dix-huit le **SIX DÉCEMBRE** à seize heures trente le Conseil Municipal de La Plaine des Palmistes dûment convoqué par Monsieur le Maire s'est assemblé au lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Monsieur Marc Luc BOYER.

Le Maire propose de nommer Madame Priscilla ALOUETTE en qualité de secrétaire de séance et lui demande de procéder à l'appel.

**Le quorum a été réglementairement constaté.**

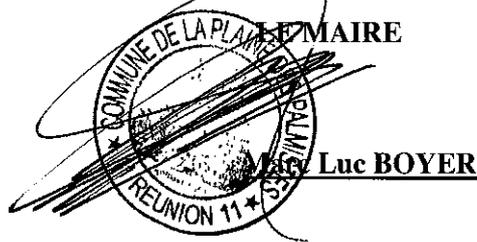
En ouverture de séance et **en vertu de l'article L2121-9 du CGCT**, le Président de séance décide l'annulation de la séance du Conseil Municipal du 06 décembre 2018.

L'Assemblée **PREND ACTE** de la décision du Président.

---

Fait et délibéré en Mairie les jours, mois et an ci-dessus et ont signé les membres présents.

Pour copie conforme

  
Maire **Luc BOYER**

Accusé de réception en préfecture  
974-219740065-20181206-DCM061218-DE  
Date de télétransmission : 11/12/2018  
Date de réception préfecture : 11/12/2018